SCOUTS D'AFRIQUE CÔTE D'IVOIRE

(SACI)

LIVRE BLANC

Tél : 22 50 68 02 / 07 90 40 30 / 01 BP13426 Abidjan 01
E-mail : info@scoutafriqueci.org / Site internet: http://www.scoutafriqueci.org

1- PRÉAMBULE

1.1- UN CONSTAT

Les statuts et règlements intérieurs de Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire sont les textes fondateurs de notre mouvement, et sont des références absolument nécessaires. Écris dès la création de notre mouvement (6 Janvier 2001), il nous a semblé utile de l'accompagner d'un commentaire propre pour en éclairer le contenu. Ces textes fondateurs définissent les grandes orientations du mouvement. Les principes généraux qu'ils contiennent ne sont pas faits pour régler les problèmes au quotidien.

1-2- UNE NÉCESSITÉ

Dès lors il semble utile que nos interlocuteurs extérieurs (administrations, religieux, médias…), et aussi les responsables du mouvement quelques soient leurs positions dans la hiérarchie ainsi que les parents, puissent se référer à un texte simple qui délimite avec précision le cadre de notre action au service des jeunes. Ce livre blanc constitue pour nous une sorte de règle du jeu et présente en toute transparence les principales positions du mouvement. Chacun pourra ainsi avoir une vision globale et claire des orientations de notre association du scoutisme en ce début du troisième millénaire.

1-3- PLAN

Les orientations fondamentales

Mouvement d'éducation par le scoutisme

Règles de fonctionnement interne

Hiérarchie – uniforme – formation – sécurité

Nos relations avec le monde

Autres mouvements – scoutisme international – administration – politique

TABLE DES MATIÈRES

2- LES ORIENTATIONS FONDAMENTALES ……4

3- RÈGLES DE FONCTIONNEMENT INTERNE……12

4- NOS RELATIONS AVEC LE MONDE…….……22

5- CONCLUSION ……..27

2- LES ORIENTATIONS FONDAMENTALES

2.1 MOUVEMENT D'ÉDUCATION

2.1.1 Un mouvement d'éducation complémentaire de la famille

Créer en Côte d'ivoire le 6 janvier 2001, l'association des Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire (SACI) se définie comme un mouvement d'éducation. Elle se considère à côté de l'école comme complémentaire de la famille qui est responsable de l'enfant au premier chef ; nous invitons la famille qui décidera de nous confier son enfant à prendre connaissance de nos ''règles du jeu'' telles quelles sont présentées ci-dessous, et à les respecter. Le mouvement en retour s'engage à respecter ces mêmes règles.

2-1-2 Un mouvement pour les jeunes et par les jeunes

Le scoutisme a été introduit au début du 20^{ieme} siècle par Baden – Powell à partir d'une longue expérience des jeunes et de l'observation du garçon, de ses besoins, de ses caractéristiques psychologiques, mais aussi du constat de l'insuffisance du système éducatif traditionnel et des difficultés rencontrées par certaines familles. Il a cherché à former des jeunes citoyens joyeux et utiles à leur pays. La méthode scoute à ainsi contribuer à former des millions de jeunes filles et garçons. Enrichie par une expérience de près d'un siècle, elle reste l'étonnement moderne et adapté aux jeunes d'aujourd'hui.

La méthode scoute telle qu'elle a été conçue par son fondateur, enrichie au fil du temps par l'expérience vécue, vise au développement équilibré de toutes les dimensions de la personne humaine (corps, esprit et âme) en aidant les jeunes :

- à épanouir leur personnalité,
- à développer leur santé physique et morale,
- à acquérir le sens du concret (habileté manuelle)
- à savoir se mettre au service des autres,
- à découvrir le sens spirituel de leur vie.
- Au développement du sens civique (avoir l'amour de sa patrie)

Ces cinq buts du scoutisme forment l'ossature des objectifs à atteindre par chaque jeune. Si nous partageons les buts et les principes de toutes les guides et de tous les scouts du monde, nous revendiquons le droit de proposer aux familles et de garantir la méthode éducative telle qu'elle a été imaginée par le fondateur du scoutisme, **Baden – Powell**, et enrichie par le **Père Sevin**. C'est à cet héritage que se réfèrent les Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire.

Pour répondre aux besoins et attentes du jeune, les Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire vivent et proposent une méthode éducative, moderne et actuelle dont les caractéristiques essentielles et fondamentales sont :

- La confiance faite aux jeunes, fondée sur son engagement libre.
- La vie scoute dans le cadre de petit groupe autonome selon trois tranches d'âge.
- Une éducation différenciée des filles et des garçons.
- La vie dans la nature et dans la cité.

2.1.3 La confiance faite aux jeunes fondée sur son engagement libre.

Le scoutisme prend le jeune au sérieux, il lui propose des démarches adaptées à chaque âge, il le considère toujours capable de s'engager en donnant sa parole. La confiance est fondée sur sa promesse, engagement libre et solennel d'observer la loi Scoute, charte de vie commune.

2.1.4 La vie Scoute dans le cadre de petits groupes autonomes selon trois tranches d'âge :

- Les louvettes et louveteaux (8 – 12 ans), organisés en clairière et meute de 24 enfants maximum. L'adaptation à la vie en communauté ;
- Les éclaireuses et éclaireurs (6 à 8 jeunes de 13 – 17 ans), repartis en patrouilles de guides ou patrouilles de scouts : la responsabilité dans le jeu Scout ;
- Les Aînés (18 – 21 ans), regroupés en Clan pour les garçons : vers la responsabilité adulte.

Cette répartition en trois tranches d'âge (les branches pédagogiques) répond à l'observation de l'évolution psychophysiologique de l'enfant et à la finalité pédagogique du scoutisme qui est la mise en responsabilité progressive et précoce du jeune.

Dans chacune de ces branches pédagogiques, les enfants et les adolescents font l'expérience d'une large autonomie et d'un apprentissage concret de la liberté, et des exigences de la vie communautaire.

Parce qu'il croit en la parole donnée du jeune, et qu'il l'aide à ce que cette parole ne soit pas virtuelle mais bien concrète, le scoutisme fait grandir chaque jeune en lui donnant des responsabilités vraies et à sa mesure de façon progressive et adaptées à son âge et à ses compétences.

2.1.5- Le système des patrouilles :

En particulier, à l'âge éclaireur, le système des patrouilles, intuition géniale de Baden Powell, est le pilier de la méthode qui permet l'apprentissage de la responsabilité vraie. Son application fructueuse nécessite la réunion de quelques jeunes d'âges différents compris entre 12 et 17 ans, d'origines sociales et culturelles variées, placés sous l'autorité d'un des plus âgés : le Chef de Patrouille (CP). C'est le système qui conduit le jeune à prendre des responsabilités réelles. Responsabilité de missions dans la patrouille d'abord, puis pour le CP : responsabilité globale. Cette dernière responsabilité, certes très

contrôlée par l'encadrement, se situe donc au plus haut niveau. Le CP est donc beaucoup plus qu'un simple chargé de projet, interchangeable en fonction des situations. Extraordinaire richesse de cette progression pédagogique et surtout de sa cohérence avec le principe même de la méthode qui, rappelons-le, tient compte du développement de la totalité de la personne : corps, esprit et âme .
Chacun est indispensable à la vie de la patrouille. Du plus jeune au plus âgé, en vue de son développement personnel, chaque jeune porte à sa mesure une vraie responsabilité, pleine et entière. Le Scoutisme est ainsi une école d'autonomie par l'apprentissage de la responsabilité.

2.1.6 Une éducation différenciée des filles et des garçons

Depuis une trentaine d'années, la mixité est imposée dans le domaine scolaire ; elle fait aujourd'hui partie du paysage quotidien des enfants et des jeunes.
Cette situation présente incontestablement des aspects positifs : les garçons et les filles ne sont pas élevés dans l'ignorance de l'autre sexe. Mais en matière d'éducation, elle rend plus difficile la reconnaissance de la pleine identité de chacun. La mixité généralisée ne permet pas à chaque jeune de prendre le recul nécessaire pour se situer et découvrir l'identité spécifique de chacun.
En outre, on constate aujourd'hui une tendance forte à sexualiser tous les comportements et toutes les relations hommes/femmes. Sous l'effet puissant de l'image normalisante véhiculée par les médias, ait favorisée la généralisation d'attitudes calquées sur les relations sexuées des adultes, ou l'émotivité et l'effectivité qui ne peuvent être que mal maîtrisées à cet âge sont les seules règles de conduite proposées aux jeunes.
De nombreuses voix se font aujourd'hui entendre pour souligner l'importance d'une éducation différenciée des garçons et des filles. Les Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire veulent la pratiquer dans leur mouvement. Dans une société totalement mixte ; nous proposons aujourd'hui un espace spécifique aux filles et aux garçons.

L'objectif éducatif est :

- De permettre aux filles et aux garçons d'exprimer et d'affirmer leur identité spécifique : les besoins physiques et psychologiques, les centres d'intérêt, les modes d'affirmation de la personnalité sont différents, dans un groupe mixte, la tendance est plutôt d'imposer la norme masculine (langage, vêtements), ce qui est peu respectueux de l'identité féminine.
- De respecter les différences de maturité psychologique : surtout à l'age du collège, voire même au lycée, la maturité plus précoce des filles à un effet dévalorisant sur le garçon.
- Ainsi, les activités Scoutes sont-elles des lieux de liberté où filles et garçons peuvent jouer chacun leur partition. ce qui leur permet de découvrir progressivement la richesse et l'harmonie de leur vocation personnelle dans le plan divin et leur complémentarité : ''Dieu créa l'Être Humain à son image… homme et femme, il les créa''.
- C'est pourquoi, tout en favorisant et en respectant la construction de l'identité spécifique de chacun dans le cadre d'unités homogènes et séparées, le mouvement cherche également à faire découvrir cette complémentarité : la solution d'une organisation en deux sections séparées dans leurs activités mais partageant les mêmes règles, les mêmes buts, le même idéal et réunies à égalité de prérogative et de responsabilité au niveau des aînés et des adultes, est une intuition remarquable de modernité.

A tous les niveaux, les responsables, homme et femme, agissent conjointement. A l'age aîné en outre, des activités de formation et de services communs aux garçons et aux filles sont fréquemment organisées dans le cadre des Clans et des Feux. Dans le respect de leurs identités et de leurs qualités respectives, ils vivent, à travers la pratique de leurs responsabilités,

une expérience de complémentarité qui les prépare directement à leur vocation de collaboration harmonieuse à la construction du monde.

2.1.7 La vie dans la nature et dans la société

Le scoutisme considère le jeu et la vie dans la nature comme un axe essentiel de sa méthode. Les activités se déroulent principalement dans la nature, sous forme de jeux et d'aventures attrayantes et variées, faisant appel à l'acquisition de technique de vie en plein air et d'animation de groupes.

La nature est une école de vérité. L'enfant y retrouve les rythmes essentiels et apprend à la connaître et à composer avec elle pour y vivre en la respectant. La Guide et le scout voient en elle l'œuvre de Dieu.

Véritable civisme à l'école des bois, le jeu scout dans la nature est un apprentissage qui conduit au service et à l'engagement dans la société humaine. En fonction de chaque âge sont vécues des actions de service concret, efficace et utile.

2.2 MOUVEMENT D'ÉDUCATION

2.2.1 Ouvert à tous

Le scoutisme est ouvert à tous, quels que soient les choix philosophiques ou religieux de la famille. La diversité des associations scoutes et les choix faits par chacune d'elles garantissent à chaque famille la liberté d'exercer son choix. Nous considérons comme essentiel l'existence d'associations de scoutisme d'autres religions ou non confessionnelles et nous développons avec celles qui le souhaitent des relations fraternelles dans le respect de nos convictions respectives.

L'association des Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire est ouverte à tous les enfants sans discrimination de races ou de milieux sociaux.

2.2.2 Profession de Foi : Choix de la laïcité

La laïcité n'est pas seulement une attitude de l'individu ; elle justifie une action collective et repose sur la connaissance de valeurs communes à l'humanité (Déclaration des droits de l'enfant,…).

La laïcité, au delà de la tolérance qui est trop souvent indifférente, cette passivité, suppose une attitude militante engagée : elle est alors un combat permanent et collectif pour l'autre, son autonomie, sa liberté, par le respect, l'écoute, l'acceptation de sa parole, par la confrontation d'idées, de croyance, de pratiques, contre a priori, la discrimination et toutes les formes de propagande et de fanatisme.

La vie en commun dans une société est régie par des règles et des lois ; elle comporte des droits et des devoirs ; ceux-ci s'appliquent à tous, de manière identique et impartiale, quelque soit les appartenances (éthniques, religieuses, philosophiques, politiques, culturelles…) de chacun. La laïcité contribue à la fois à l'enrichissement personnel et à l'instauration d'une cohérence sociale ; c'est un art de vivre ensemble.

Eduquer à la laïcité, c'est donner la possibilité à chacun de s'interroger, lui fournir les moyens de sa liberté, donc de créer les conditions de l'échange : favoriser l'accès au savoir et à l'information.

Être éducateur laïc, c'est exiger le respect de l'autre. C'est revendiquer pour tous et assurer à chacun le droit du choix, la possibilité d'un développement spirituel. C'est éduquer aux valeurs, à la liberté et à la compréhension des cultures.

C'est pourquoi nous acceptons tous les enfants quelque soit leur religion d'origine, et nous les aidons à la pratiquer avec ferveur. **Baden Powell** disait à cet effet : « **on attend de chaque scout qu'il se rattache à une confession religieuse et qu'il en suive les cultes** »

2.2.3 Les SACI, un mouvement ‘’Populaire et élitiste’’ !

Une fois cette position de l’association sur le plan religieux établie, choisie et acceptée par la famille, les SACI rejette toute idée de sélection des enfants qui désirent pratiquer le scoutisme. L’association n’est pas la propriété d’aucune race, basée sur des critères sociaux ou autres.

Elle entend bien par son action éducative participer à la formation d’hommes et de femmes qui s’impliqueront activement au mieux de leurs possibilités, avec l’honnêteté et droiture, dans la vie de la société.

‘’L’élite’’ qu’elle espère voir sortir de ses rangs est donc une ‘’élite’’ de service et de sainteté. En cela les SACI ne réfutent pas un tel idéal, sachant qu’il ne s’agit pas de sélection sociale, mais de promotion de la personne humaine.

Il est ainsi proposé à chacun d’atteindre son maximum personnel, quels que soient ses talents et ses limites. Il n’est là ni question d’un nivellement par le bas, ni d’une sélection par le haut. Il est question d’une proposition éducative faite à chaque fille, à chaque garçon, et pour lui même. Notre ambition est de contribuer à rendre chacun meilleur et plus responsable.

La compétition n’existe que dans le rapport à soi – même : faire mieux aujourd’hui qu’hier, et demain faire encore mieux qu’aujourd’hui. Seul le jeu collectif permet à chacun de pouvoir prendre une mesure de la conjugaison des talents individuels.

3. LES REGLES DE FONCTIONNEMENT INTERNE

3.1 L'ORGANISATION GÉNÉRALE

L'association des Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire (SACI) est subdivisée en cinq échelons.

- National
- Division
- District
- Groupe
- Unité

Dans l'idéal, le groupe est composé de deux unités : une Troupe et une Meute chez les garçons ou une Compagnie et une Clairière chez les filles. Les unités aînées (Feu ou Clan) sont généralement regroupées au niveau du district.

3.1.1- La hiérarchie du mouvement, une hiérarchie de serviteurs :

Les SACI est un mouvement de jeunes encadrés par des adultes dont le rôle est de laisser les jeunes jouer en toute sécurité le jeu scout dans un espace de liberté. Les cadres adultes déterminent les règles de fonctionnement des unités, veillent au respect des règles pédagogiques et de la réglementation en vigueur. Placée au service des unités, la hiérarchie fournie un cadre d'animation et de formation, qui stimule la réflexion pédagogique et favorise l'enrichissement de la méthode scoute. Elle permet également la constitution d'équipes spécialisées (scouts marins…) et de haute technicité (expression, animation, secourisme, multimédia…) qui participent au rayonnement du mouvement.
La hiérarchie structure le mouvement et assure son homogénéité. Elle favorise ainsi son unité dans un esprit fraternel par la constitution d'équipes à tous les niveaux de responsabilité.

3.1.2 - <u>Principe d'action</u>

Ce fonctionnement fraternel est basé sur l'acceptation et la transmission d'instructions. Ce fonctionnement est illustré par le **''TOUJOURS PRET''** qui marque l'acceptation de l'autorité, très différent du ''garde à vous'' qui marque la soumission à l'autorité

Trois éléments doivent être présents dans l'esprit des chefs et cheftaines responsables quel que soit leur niveau de responsabilité (du CP aux commissaires généraux) :

- le premier est que le système fonctionne que dans la confiance, la loyauté et la clarté : l'investiture de la cheftaine ou du chef est l'expression solennelle de la confiance échangée entre le mouvement et l'éducateur acceptant la responsabilité qui lui est confiée.
- Le second est que soit utilisée pleinement et honnêtement la pédagogie des Conseils sans laquelle il ne peut y avoir de pratique vraie du scoutisme. A chaque échelon du mouvement (unité, groupe, district, division, national), le chef responsable exerce son autorité dans le cadre d'un conseil qui est la réunion du chef et de ses subordonnés directs. Ainsi le conseil de groupe est composé du chef de groupe, du Conseiller Religieux et des chefs d'unité ; il est courant, et naturel, d'y inviter les assistants.
 - Aucune décision importante concernant la vie de l'échelon ne peut être prise en dehors du conseil.
 - Le responsable du conseil porte la responsabilité de la décision et de son application.
 - Les règles du conseil est la loi scoute ; Confiance, Loyauté, Fraternité et Joie Scoute guident chaque intervention.

Le Conseil de Groupe est le moyen privilégié d'éducation des jeunes chefs à la réflexion et à la décision dans le cadre de leur service.

Ce fonctionnement par ‘’Conseil’’ conduit aussi la vie des unités et est le lieu privilégié d’éducation des enfants :

- le Rocher du Conseil ;
- le conseil de patrouille et la cour d’honneur ;
- le Conseil d’équipe, de Feu ou de Clan.

- Le troisième est que l’autorité conférée ne doit être utilisée que pour assumer ses responsabilités et non pour se mettre en valeur et satisfaire son ego.

Ecole de respect, le scoutisme pratique le principe de subsidiarité. Il laisse donc au premier échelon possible, dont le jeune lui même, la responsabilité des actions qu’il est capable d’assumer. En application de ce principe, le scoutisme invite chaque responsable à ‘’servir les échelons subordonnés et en aucun cas à se substituer à eux dans la tâche qui leur a été confiée’’.

La délégation de l’autorité à des adjoints ou à des assistants doit être pratiquée autant que possible par le responsable hiérarchique qui ne se démet pas pour autant de sa responsabilité ; il reste un recours éventuel pour ses subordonnés, et garde le droit de contrôle.

En cas de carence, la fonction dépourvue de titulaire est assurée d’office par l’échelon supérieur.

3.1.3 Organisation

Notre mouvement Scout est organisé ainsi :

- Le national
 - Le conseil d’administration élu par l’assemblée Générale conduit l’Association. Il élit le commissaire Général et le Président. Le président représente l’association auprès des autorités civiles et il assure la conformité de la vie du mouvement aux statuts et aux règlements intérieurs et contrôle sa gestion.

- Le commissaire général conduit les grandes orientations pédagogiques et les choix essentiels du mouvement ; ils sont responsables de la formation.
- Par délégation le commissaire Général, les Commissaires Nationaux de branche Route, Eclaireur et Louvetisme) conduisent les orientations définies et animent la pédagogie de la tranche d'âge concernée et la formation dispensée dans les Camps-Écoles (1er, 2eme, 3ème et 4ème degré).

- La Division (Préfecture)

Les commissaires de Divison sont aidés par les assistants du commissaire de division (Branche louvetisme, Eclaireur, Route), assurent le développement du mouvement et mettent en place les moyens nécessaires pour assurer la formation des cheftaines et des chefs ; il assure au niveau local la représentation du Mouvement auprès des autorités civiles et religieuses. Les commissaires des divisions sont également aidés par une équipe administrative (trésorier, secrétaire, délégué régional…).
Chaque commissaire de Division, Guide ou Scout, anime sa propre section.

- Le District (généralement une commune)

Les commissaires de district, aidés par leurs équipes respectives, ont pour mission l'animation et le suivi du scoutisme local vécu dans chaque groupe. L'assistant du Commissaire de District (ACD) Louvetisme, Eclaireur,délégation du Commissaire de District et du Chef de Groupe, conseillent et soutiennent les chefs d'unité dans l'application de la méthode. C'est la compétence pédagogique de proximité, particulièrement destinée à aider les nouveaux chefs. Il donne son avis pédagogique sur les programmes d'années et de camps et les choix de chefs d'unités. Les Assistants du Commissaire de District doivent rendre compte aux chefs de groupe et aux Commissaires de District de leurs interventions auprès des unités.

La cheftaine ou le chef de Clan pilote dirige l'unité regroupant notre 3ème tranche d'âge. Cette unité est généralement constituée au niveau du District.

Le commissaire de District anime le clan inter- maîtrise composé de tous les chefs de groupes et des responsables d'unités et de leurs assistants.

Comme pour la division, une équipe administrative (trésorier, secrétaire…) assure les tâches indépendantes de la pédagogie.

A chacun de ces échelons, les assistants pédagogiques sont choisis en concertation avec le Commissaire National de la branche concernée. On peut imposer à un responsable ses assistants. A l'inverse un responsable doit impérativement s'entourer d'assistants dont la compétence doit être certifiée par les Commissaires Nationaux.

- Le Groupe (généralement village ou quartier)

Interlocuteurs privilégiés des parents, la cheftaine de groupe et le chef de groupe sont des éducateurs ; ils sont les garants de la méthode pratiquée par les unités de leur groupe. Adultes les plus proches des jeunes, ils doivent être pour eux l'image vivante de l'idéal scout. Ils veillent à la formation de leurs chefs d'unité. Ils portent un regard d'adulte sur l'organisation des activités, s'assurent de la sécurité morale et physique des enfants et du respect de la réglementation. A chaque niveau de la structure décrite ci-dessus, les équipes féminines et masculines travaillent en étroite collaboration, et ont un devoir de concertation l'une envers l'autre.

Chaque niveau de la hiérarchie détient l'autorité pour organiser les activités à son échelon (dans le cadre bien sur des limites légales et pédagogiques).

Tous les chefs reçoivent leur mandat du Commissaire Général, sur proposition des échelons intermédiaires.

L'harmonie dans ce système de responsabilité est nécessaire. Elle dépend :

- de la bonne connaissance et du respect des rôles et des responsabilités de chacun ;

- de la qualité du dialogue entre tous (pédagogie des conseils – écoute bienveillante – loyauté et confiance – bon sens) ;
- d'une juste vision commune de la mission d'éducateur qui nous est confiée.

3.1.4- **L'uniforme**

Nous portons tous la même tenue.

C'est cette homogénéité vestimentaire qui permet de parler de tenue uniforme ou simplement d'uniforme.

Le port d'un uniforme n'est pas spécifique aux SACI, de nombreux corps constitués en sont pourvus, et de nombreuses associations ou organisations se revêtent d'une tenue uniforme.

D'autres mouvements scouts sont attachés à cette pratique (notion de caractère ''universel'' du foulard scout).

Ce recours à l'uniforme dans le scoutisme n'est pas une démarche sans fondement, mais résulte d'un certains nombre de considérations pédagogiques :

- se reconnaître et se faire connaître comme appartenant à une même communauté dont est fier et qui partage un même idéal : la communauté scoute et plus spécifiquement celle des Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire (l'effet de groupe, l'esprit de corps ou d'équipe sont dans la nature humaine et sont un des attraits du scoutisme).
- S'identifier par le code officiel des insignes : région – groupe ou localité – fonction – compétence.
- Aplanir les différences sociales (le scoutisme est par essence un mouvement d'éducation populaire).
- Etre adapté à la pratique du jeu scout (solide – peu salissant – pas onéreux – discret).

Ces considérations ont pour conséquences :

- Que l'uniforme étant la propriété de tous, il doit être respecté par chacun. Si d'aucun le modifie (que ce soit par retrait ou ajout) pour affirmer un

particularisme ou leur individualisme, ils trahissent la communauté. Dans les institutions publiques, civiles ou militaires, un tel travestissement est interdit et peut faire l'objet de sanctions. Nous n'avons pas la même vocation qu'elles, et donc pas d'arsenal de punitions. Notre seule arme contre cette déviance est donc le reproche fraternel et la confiance dans la loyauté de chacun, dans une discipline librement acceptée.

- Que les Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire ne peuvent porter leur uniforme que dans des activités organisées par le mouvement. Cette règle de bon sens ne peut scandaliser que ceux qui utiliseraient leur uniforme à des fins qui leur sont personnelles (fins qui pourraient être honorables en elles-mêmes, mais qui ne sont pas obligatoirement celles du mouvement). Une telle attitude peut conduire à associer le mouvement à des activités auxquelles il ne souhaite pas participer. Trahir ce conseil est aussi du domaine de la déloyauté et du manque de confiance. La hiérarchie serait coupable si elle ne veille pas à son strict respect.

3.1.6 La sécurité

La sécurité que nous devons garantir aux parents est une des préoccupations principales des responsables du mouvement. Mais il faut être lucide : comme toute activité humaine le scoutisme comporte des risques qu'il faut connaître pour mieux en minimiser les effets.

Ces risques sont liés à des facteurs incontournables dans la mesure où ils font partie intégrante de notre méthode scoute :

- La vie dans la nature en condition précaire,
- Les responsabilités, certes contrôlées, mais réelles et directes données à des jeunes.

Pour minimiser ces risques en les réduisant à l'imprévisible il faut :

- Avoir des cheftaines et des chefs bien formés.

Cette formation est assurée sur le plan de l'esprit scout, de la méthode et de la technique par des camps – écoles dont le sérieux dans notre mouvement est incontestable. Ces camps – écoles propres à chaque branche comportent quatre niveaux de progression :

- Le premier degré vise à former les assistants d'unité,
- Le second degré des Chefs d'unité,
- Le troisième degré les formateurs et les responsables pédagogiques.
- Les formateurs des formateurs

Ils sont dirigés par des responsables titulaires du troisième ou quatrième degré de formation.

L'inter -maîtrise (réunion de tous les cheftaines et chefs d'une unité, d'un district ou d'une province) est le cadre où doivent s'effectuer cette formation et cette prise de conscience. Il faut que les responsables adultes (chefs de groupes et commissaires) considèrent cet aspect de leur mission comme prioritaire. En cas d'inadaptation du chef à sa tâche, il est de leur responsabilité de juger de la situation, non pas en fonction de l'amitié fraternelle qu'ils portent à leurs jeunes maîtrises, mais en fonction des responsabilités qu'ils leur confient et de leur capacité à les assumer.

La formation des responsables adultes est également nécessaire. La bonne connaissance du jeune, des problèmes du jeune dans la société, de l'apport de la pédagogie scoute, du rôle de l'adulte dans cette pédagogie et bien entendu des règlements en vigueur est absolument nécessaire. La bonne volonté de ''parents dévoués'' ne suffit pas.

- Exercer un contrôle précis et rigoureux sur les activités

Les activités des unités sont organisées par les chefs d'unité. Mais elles doivent être contrôlées par les chefs de groupe et les commissaires qui engagent leurs assistants.

- Activités pendant l'année :

Ce contrôle de proximité doit s'exercer pour toutes les activités en cours d'année et plus particulièrement sur les week-ends et petits camps non soumis à déclaration, sur les explorations, sur les raids (longues pistes et raids de classe). Le contrôle de ces activités est important car il est le seul qui sera exercé. Il s'agit bien entendu de ne pas troubler le jeu par une présence intempestive, mais de connaître et surveiller son déroulement dans ses différentes étapes :

- Conception
- Préparation
- Exécution
- Evaluation et conclusion.

3.2 LA PLACE DES PARENTS DANS NOTRE MOUVEMENT DE SCOUTISME

Les parents font confiance au mouvement en lui confiant leur enfant ; mais le mouvement a besoin de leur présence tout au long de la vie scoute.

3.2.1 Les parents et la vie des unités :

Les parents doivent être régulièrement associés à la vie des unités dans lesquelles sont inscrits leurs enfants : les réunions régulières de parents permettent de connaître les chefs et cheftaines, d'être informés des projets d'activités, mais aussi de faire connaître leur point de vue sur le fonctionnement de l'unité, et de proposer leurs services sur le plan matériel et logistique, en fonction de leurs disponibilités.

Cette aide est précieuse en tant que telle mais aussi en tant que signe d'adhésion au mouvement et d'amitié pour les chefs. Ils doivent se garder toutefois de toute ingérence dans le fonctionnement pédagogique des unités.

Les fêtes de groupe sont des moments de rencontre et contribue à créer un climat d'amitié entre les chefs, cheftaines et les parents, entre les parents eux - mêmes.

Nous encourageons la création d'association de parents et amis du scoutisme.

Elles fonctionnent selon des statuts – types définis au niveau national.

Ceux-ci prévoient notamment que :

- l'association à pour but d'apporter un soutien matériel et moral aux Scouts d'Afrique d'un groupe ou d'une ville ;
- les parents ou amis qui en font partie sont nécessairement en plein accord avec la proposition éducative et les textes fondamentaux du mouvement ;
- l'association s'engage de façon formelle à n'intervenir en aucun cas et sous aucune forme que se soit dans le fonctionnement des unités ou des groupes ; elle ne peut être considérée comme le porte parole du mouvement et ne possède aucune prérogative pour le représenter en quelque occasion que ce soit ;
- le chef de groupe ou le commissaire de district en est le vice-président de plein droit ; les chefs, cheftaines et assistants, et conseillers religieux en activité, sont également membres de droit.

3.2.2 <u>Les parents et la progression des enfants</u>

Des contacts individuels entre les chefs et les parents sont nécessaires pour faire le point de la progression de chaque enfant. Une bonne communication est indispensable pour que le scoutisme produise pleinement ses fruits dans la vie de chaque enfant. Il arrive souvent, notamment à l'adolescence, que le jeune s'épanouisse dans la patrouille alors qu'il se trouve en difficulté dans sa famille.

Les parents doivent s'appuyer complètement sur le scoutisme, comme lieu d'épanouissement de leur enfant. Ils doivent notamment faciliter sa participation aux activités.

4. NOS RELATIONS AVEC LE MONDE

Un mouvement de Guidisme et de Scoutisme qui ne s'ouvrirait pas au monde, alors qu'il en a la possibilité, faillirait à sa mission. Cette tâche n'est pas aisée, dans un monde renfermé sur lui-même, et peu accueillant au naturel.

4.1 SCOUTISME ET SOCIETE

Le fondateur du scoutisme a développé son mouvement précisément dans le but d'aider la jeunesse, et plus particulièrement celle qui était en difficulté, à s'en sortir. Si l'on se réfère directement à lui pour la méthode, il serait malhonnête de ne pas tenir compte de la finalité qui l'a motivé.
Notre mouvement à terminé son temps de fondation et de construction. Le voilà adulte et solide. Son objectif n'est pas seulement de maintenir et de sauvegarder la méthode scoute ; parce qu'il croit en sa richesse, en sa modernité, en sa pertinence, le mouvement à le devoir de proposer la méthode scoute aux jeunes d'aujourd'hui. Le scoutisme est une chance pour les jeunes. Le mouvement multipliera les contacts et les initiatives pour faire connaître sa proposition éducative spécifique.
Le mouvement considère qu'il peut aussi rendre service au-delà du strict domaine de sa mission éducative. Pas plus que nous ne revendiquons la tradition pour elle-même, nous ne devons nous orienter vers le tout social au nom du politiquement correct. Si nous nous ouvrons au monde environnant c'est avec notre personnalité et avec la volonté d'aller vers L'Homme dans notre domaine de compétence, et non pas (car ce n'est pas notre vocation) pour mettre en place des systèmes sociaux ou proposer des projets alternatifs de société.
Baden-Powell définissait le scoutisme comme le ''civisme à l'école des bois''. Par ces activités, le scoutisme apprend aux jeunes à devenir des citoyens de demain, à être capables de prendre des responsabilités. Dès l'enfance et

l'adolescence, il éveille les jeunes aux besoins de la société et leur fait découvrir qu'ils peuvent y jouer un rôle concret et utile.

4.2 RELATIONS AVEC LES AUTRES MOUVEMENTS SCOUTS

4.2.1 Rappel de situation à ce jour

Il existe en Côte d'Ivoire 3 associations scoutes militant au sein d'une même fédération : la Fédération Ivoirienne du Scoutisme (FIS). Elles se définissent comme suite :

- L'Association des Scouts Catholiques de Côte d'Ivoire (ASCCI)
- Les Eclaireurs et Eclaireuses de Côte d'Ivoire (EEDCI)
- Les Eclaireurs Unioniste de Côte d'Ivoire (EUCI)

4.2.2 L'état d'esprit des SACI vis-à-vis de ces mouvements

Trois grands principes orientent notre ''politique'' en la matière :

- Volonté de maintenir et de respecter la diversité des associations, garante de la liberté du choix éducatif pour les parents.
- Volonté de construire une réelle fraternité à partir de cette diversité.
- Mais vigilance à l'encontre d'un danger :

 - Tentation d'hégémonie d'un mouvement qui imposerait à tous, sa manière de vivre le scoutisme que ce soit au nom de la puissance d'une organisation, d'un soutien de l'Etat ou d'un support international.

4.2.3 Les lignes d'action des SACI

4.2.3.1 Relations entre les mouvements

Nous travaillons à :

- Dégager un certain nombre d'actions et de réflexions communes avec les autres associations.
- Réactiver les structures de rencontre entre les responsables des associations de scoutisme.
- Mais garder sa liberté d'action et ne pas interférer, ''en court circuit'', dans les affaires des autres : ni au niveau des états majors, ni sur le terrain. Cette ''politique'' ne sera efficace que s'il y a réciprocité.

4.2.3.2 Relations entre les jeunes des différents mouvements

Les SACI encourage l'idée que la rencontre de jeunes sur le terrain soit l'occasion d'une fête de fraternité : jeux, veillées, services, mais il faut que cela se déroule :

- soit dans la spontanéité de la jeunesse et du hasard des rencontres,
- soit, s'il s'agit d'une activité plus organisée, dans la loyauté réciproque entre les appareils des mouvements.

Dans ce dernier cas il est souhaitable que l'activité soit décidée et se déroule à niveaux similaires (Unités – Groupes – Départements…) et que les hiérarchies des mouvements soient toutes prévenues et consentantes. Dans notre association les chefs et commissaires ont autorité pour autoriser ou ne pas autoriser l'activité commune si certaines règles de convergence d'intérêt pédagogique, de respect mutuel, de bonne conduite et de sécurité ne sont pas garanties.

4.4 LES GUIDES ET SCOUTS D'AFRIQUE CÔTE D'IVOIRE ET L'ADMINISTRATION

4.4.1 Position du mouvement

- Nous entendons que le travail que nous réalisons avec l'administration se poursuive et nous souhaitons devenir un interlocuteur plus présent dans la proposition et le contrôle des règlements administratifs dont le Ministère a la charge. Il est très souhaitable que cette ''présence'' des Scouts d'Afrique de Côte d'Ivoire se fasse sentir auprès d'autres administrations et à d'autres niveaux que celui du Ministère.

- une telle ''politique'' nous permet de faire entendre l'association sur quelques points essentiels. Parmi ceux-ci :

* veiller à ce que les règlements administratifs ne tuent pas le jeu scout sous prétexte de sécurité, par un encadrement excessif et stérilisant. Ceci sous-entend qu'il faut faire admettre une tournure d'esprit qui ne soit pas dictée par l'illusion du risque nul, mais par juste élévation du risque réel inhérent au scoutisme (comme à toute autre activité humaine). On ne prend de mesure de sécurité qu'à partir de la connaissance des risques. Le sérieux des règlements internes que nous mettons à la disposition de nos chefs fait de nous des interlocuteurs compétents en la matière.

* nous sommes favorable à la mise en place d'un Conseil National Technique du scoutisme, sorte de commission permanente chargée de la réflexion sur la réglementation, et nous voulons y tenir notre place.

* prévoir, en tant qu'association d'éducation populaire, des subventions à la hauteur des résultats de la mission que nous assumons auprès de la jeunesse de notre pays.

4.5 LES SCOUTS D'AFRIQUE ET LA POLITIQUE

Si on définit la politique comme la participation à la vie de la cité, il est bien certain qu'un mouvement d'éducation comme le nôtre a une dimension politique.

En revanche les SACI s'interdisent toute implication dans la vie politique partisane. Elle rappelle à ses adhérents qu'ils ont sur ce sujet des obligations de réserve. Le texte ci-dessous précise sa position :

a) ne doit pas accepter de responsabilités politiques ni dans les structures d'un parti, ni dans un mandat électif couvert par l'aval d'un parti.
b) Ne doit pas s'engager dans une campagne électorale partisane.
c) Ne doit pas utiliser le mouvement dans le débat politique, par exemple comme élément de profession de foi dans le cadre d'une campagne, ni a fortiori utiliser des membres et des structures du mouvement. (ceci s'applique même à nos anciens adhérents au titre de Loyauté Scoute).
d) Doit, s'il a exercé antérieurement à son adhésion à l'association des responsabilités politiques, en informer sa hiérarchie.

5 CONCLUSION

En affirmant que le scoutisme, c'est le civisme à l'école des bois, Baden-Powell soulignait que la vie scoute dans la nature conduisait à s'engager au service de la cité. Le scoutisme donne une importance à la formation de l'homme social : il enseigne l'amour de la patrie, le sens de l'honneur, la vraie fidélité, le respect de l'engagement pris, le goût des responsabilités civiques dans le cadre des communautés naturelles.

La construction de l'Afrique est une autre dimension de notre scoutisme. Nous sommes convaincus que la redécouverte et la prise en compte de ces racines spirituelles communes est une chance pour construire l'Afrique d'aujourd'hui. Scouts d'Afrique Côte d'Ivoire, grâce à leur expérience enracinée dans la tradition scoute, à la qualité pédagogique de leurs équipes nationales, donnent les moyens de vivre à fond tous les éléments de cette méthode, harmonieuse et équilibrée. Nous y croyons trop pour bousculer un de ses fondements. Pour autant, nous ne sommes pas figés sur de nombreux points, des nouveautés ou des précisions pour l'enrichit. (redécouverte et mise en valeur du système des patrouilles).

La méthode vit, le Mouvement aussi. Il doit tenir compte du contexte social et culturel dans lequel vivent les jeunes aujourd'hui. Des adaptations ou des évolutions ont été et seront encore indispensables pour continuer d'intéresser les jeunes au scoutisme. Tout l'enjeu est de ne rien faire qui puisse dénaturer ou dévoyer une méthode qui reste pertinente et moderne et qu'il faut avant tout efforcer de connaître et d'appliquer le mieux possible. C'est la première mission de tout chef.

Nous affirmons haut et fort que le scoutisme est une chance et une richesse pour les jeunes d'aujourd'hui, pour notre société. Notre Mouvement a montré sa maturité et contribue à construire le scoutisme du 3^{ieme} millénaire.